



Dans la plupart des filières et territoires, des réseaux de collaboration stimulent la mise en place de chaînes de valeur circulaires en favorisant la coopération entre entreprises privées et organisations d'économie sociale

Pourquoi ce jalon?

- Ce jalon est crucial pour sortir des approches en silo qui freinent l'efficacité de la transition vers l'économie circulaire. Il vise à structurer et dynamiser des réseaux de collaboration territoriaux et sectoriels, capables de stimuler la création de chaînes de valeur circulaires, en misant sur la complémentarité entre les entreprises privées et les organisations d'économie sociale.
- Ces réseaux, véritables pièces maîtresses de la trajectoire de transition, favoriseraient la mutualisation des savoirs, des ressources, des services et des infrastructures. Ils encourageraient la coopération, l'innovation et le maillage territorial, tout en facilitant l'adoption de pratiques telles que le réemploi, la réduction à la source, l'écoconception et la gestion optimisée des matières résiduelles.
- Le Québec dispose déjà d'une richesse d'organisations actives dans l'économie circulaire : groupes de concertation, centres de recherche, organismes de soutien, structures d'accompagnement, organisations de l'économie sociale. Cependant, ces initiatives restent souvent dispersées ou ponctuelles. Il est nécessaire de renforcer les synergies, notamment en clarifiant les rôles, les responsabilités et les complémentarités entre ces parties prenantes.
- Les organisations d'économie sociale jouent un rôle clé dans l'économie circulaire en particulier dans le réemploi, le recyclage et la gestion des déchets. Elles contribuent à la mise en place de modèles économiques circulaires locaux, et au renforcement de l'inclusion et de la cohésion communautaire.
- Le manque de reconnaissance ou de compréhension du rôle de l'économie sociale dans la transition circulaire, tant au sein des entreprises que du grand public, freine encore son plein potentiel. Il faut dépasser la vision réductrice centrée uniquement sur la gestion des déchets.

Niveau d'avancement

Mauvaise direction	On est au point mort	On se prépare	On est en route	On est bien avancés	Jalon atteint
--------------------	----------------------	---------------	-----------------	---------------------	---------------

Qui doit être mobilisé



Milieu des affaires et du travail



Organismes de développement territorial

Comment pourrait-on s'y rendre ?

- Créer des comités intersectoriels territoriaux ou sectoriels en économie circulaire, rassemblant entreprises, pouvoirs publics et organisations d'économie sociale. Ces comités favoriseraient un dialogue structuré, l'identification des complémentarités et la co-construction de solutions adaptées à chaque filière ou territoire.
- Organiser des tables rondes et des ateliers réguliers, afin de stimuler les échanges de compétences, de ressources et d'innovations entre parties prenantes. Ces espaces de dialogue peuvent favoriser la création de coalitions et de partenariats, déjà amorcés dans certains secteurs ou régions.
- Appuyer des plateformes d'expérimentation ou des laboratoires d'accélération, comme ceux développés par le [CERIEC](#), afin de tester des solutions concrètes, favoriser le maillage interorganisationnel et accélérer la mise en œuvre sur le terrain.
- Organiser des consortiums réunissant entreprises privées et organisations d'économie sociale afin de stimuler une offre collaborative et structurante à l'échelle des territoires.
- Renforcer la sensibilisation du public et des entreprises au rôle fondamental de la coopération dans la circularité, par le biais de campagnes ciblées ou via des plateformes dédiées, mettant en avant les entreprises engagées dans des démarches collaboratives.
- Faciliter le financement de projets intersectoriels en soutenant des projets portés collectivement, via des programmes publics ou des fonds d'investissement dédiés (en lien avec le jalon 25), tout en allégeant les démarches pour les PME et les petites organisations.

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- Les organisations d'économie sociale, par leur ancrage territorial et leur mission collective, favorisent la mise en commun des savoirs, des ressources et des infrastructures. Elles jouent un rôle structurant dans la création de chaînes de valeur locales circulaires, en facilitant les partenariats avec d'autres acteurs économiques.
- Le [RRECQ](#) collabore avec les institutions d'enseignement supérieur pour soutenir la recherche appliquée, la formation, la diffusion des connaissances sur l'économie circulaire et le maillage entre étudiants et organisations. Cela permet de développer des compétences circulaires et d'ancrer la collaboration dans la relève entrepreneuriale et scientifique.
- Le gouvernement du Québec joue un rôle catalyseur en soutenant des projets de loi, des financements ciblés et des initiatives locales adaptées aux besoins régionaux. La collaboration entre [RECYC-QUÉBEC](#) et la plateforme de sociofinancement La Ruche est un bel exemple qui permet de favoriser des projets à fort potentiel de circularité, notamment en matière de réemploi ou de recyclage.

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- Un manque de sensibilisation à l'économie circulaire, tant chez le grand public que dans certaines organisations, limite l'émergence d'une culture de la coopération et de la mutualisation pourtant essentielle à la transformation des modèles d'affaires.

- Les entreprises des secteurs à fort impact (industrie lourde, construction, foresterie) qui continuent d'appliquer les stratégies d'un modèle linéaire. Fortement capitalisées, elles opèrent en silos avec une forte compétitivité, ce qui freine la collaboration et l'adoption de pratiques circulaires.
- La fragmentation des initiatives et l'absence de structures de coordination intersectorielles peuvent également nuire à la cohérence et à la montée en puissance des réseaux de collaboration circulaire à l'échelle du Québec.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir ?

- Comment les indicateurs de performance peuvent-ils encourager les entreprises à adopter l'économie circulaire et à justifier des collaborations avec d'autres partenaires ?
- En quoi l'accompagnement d'experts et l'accès à un réseau de contacts, comme ceux offerts par PME-Montréal, peuvent-ils aider les entreprises à structurer leur vision et à obtenir du financement ?
- Quels mécanismes de gouvernance (locaux, sectoriels, régionaux) pourraient garantir la pérennité et la cohérence des réseaux de collaboration, tout en tenant compte des spécificités territoriales et des divers degrés de maturité des acteurs impliqués?

Ressources

- Fonds Écoleader. 2024. [Programme de financement destiné aux entreprises qui souhaitent adopter des pratiques d'affaires écoresponsables et des technologies propres](#)
- HEC Montréal. 2025. [Pôle e3c](#)
- La Ruche. [Un projet à financer? On peut vous aider!](#)
- Réseau Entreprises et Développement durable. 2012. [Répertoire des ressources pour PME](#)

À propos

Cette fiche jalon met en lumière des pistes d'action concrètes et contextualisées pour accélérer la transition. Elle n'est pas prescriptive, mais vise à alimenter la réflexion, stimuler la mobilisation et favoriser l'alignement des efforts vers la [vision 2050: un futur circulaire souhaitable pour le Québec](#). Vos contributions pour l'enrichir sont les bienvenues à : info@rrecq.ca

Version : juillet 2025